

ment figurer dans notre revue, mais encore y figurer en un équilibre parfait grâce à une répartition minutieuse des textes insérés.

Ouverte aux littérateurs luxembourgeois des deux langues, notre revue a en outre sollicité le concours de littérateurs étrangers que des liens de parenté ou d'amitié unissent à notre pays. C'est ainsi que, dès ce premier numéro, M<sup>me</sup> Poirier, M.M. A. Segard et Paul Lévy ont bien voulu nous assurer leur collaboration.

Quant à la réception et à l'insertion des manuscrits, nul autre souci ne nous guidera que leur valeur littéraire. Nous ne formons pas de chapelle, nous ne sommes point une coterie. Nous ne nous laissons conduire par aucune considération d'un ordre étranger à la littérature et à l'art. Nous ne nous laisserons influencer ni dans un sens, ni dans l'autre, par personne indiquer notre ligne de conduite. Nos collaborateurs auront l'absolue liberté de leurs sentiments et de leur expression, sous leur unique et entière responsabilité et dans la seule limite que trace le respect du lecteur.

Enfin nous n'avons pas la prétention de détruire quelque chose ni d'instaurer une chose nouvelle, si ce n'est celle qui consiste à trouver qu'il faut au Grand-Duché de Luxembourg, le moyen de s'exprimer littérairement et d'affirmer ouvertement sa vitalité intellectuelle.